

Le tiers de confiance ? Quelles légitimités pour les parties prenantes ? Le retour des scientifiques ?

Animateur :

LUDOVIC PIRON-PALLISER

Rapporteur :

DOMINIQUE MEGARD

Sigles :

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

INRA : Institut national de la recherche agronomique

Définition du sujet

LUDOVIC PIRON-PALLISER : *Directeur adjoint de cabinet de François Dagnaud, adjoint au maire de Paris* : Que faire des apports et des interrogations des scientifiques ? En quoi peuvent-ils apporter une légitimité à la communication pour le développement durable ? Ces questions concernent l'ensemble des domaines suivants : les menaces liées au réchauffement climatique, les problèmes relatifs à la santé publique, aux OGM, aux rythmes de vie, aux pollutions diverses et aux lobbies pharmaceutiques et leur manière de communiquer...

“ La communication pour le développement durable pose donc le double problème de l'accès aux données et de leur compréhension.

Comment accéder à l'information lorsqu'il existe des secrets industriels ? La communication pour le développement durable pose donc le double problème de l'accès aux données et de leur compréhension.

Les comités scientifiques qui travaillent avec les entreprises sont-ils des alibis pour mieux faire passer un message ? C'est le cas de la communication scientifique de



LUDOVIC PIRON-PALLISER
DIRECTEUR ADJOINT DE CABINET
DE FRANÇOIS DAGNAUD,
ADJOINT AU MAIRE DE PARIS



Monsanto, qui décrit sur une vingtaine de pages de son site internet tous les bienfaits de ses produits...

Les messages sont-ils encore crédibles lorsqu'ils ont été transformés par la communication ?

Comment les scientifiques et la population pourraient-ils se rencontrer et échanger ? Qui représenterait alors la population ?

Enfin les indicateurs de développement durable sont-ils pertinents ?

Le tiers de confiance est le garant de la crédibilité de l'information scientifique.

Echanges avec la salle

DE LA SALLE : Certaines questions liées au développement durable correspondent à des valeurs et à des choix de société. Il semble impossible de quantifier certaines données sociales. Il faut aussi se méfier des soi-disant droits universels.

DE LA SALLE : Le tiers de confiance émet un savoir. Il ne s'agit pas toujours d'un scientifique, illégitime à se prononcer sur les questions d'éthique.

Un tiers de confiance peut être un institut d'étude, dont le métier est d'objectiver les situations.

LUDOVIC PIRON - PALLISER : Le terme « scientifique » recouvre les sciences exactes mais aussi les sciences sociales.

DE LA SALLE : En France, la diversité est prônée mais il est interdit d'établir des statistiques « ethniques ». Il est également proscrit de travailler à partir des noms de famille, contrairement à la législation allemande.

DE LA SALLE : Qui les scientifiques sont-ils censés légitimer ? Les entreprises ?

DE LA SALLE : L'autre problème est que ce sont souvent les experts qui se déclarent eux-mêmes légitimes.



Qui les scientifiques sont-ils censés légitimer ? Les entreprises ?

DOMINIQUE MEGARD : *Déleguée générale de CAP'COM* : C'est aussi l'entreprise qui choisit son expert.



DOMINIQUE MEGARD
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE
DE CAP'COM

DE LA SALLE : Exxon a dépensé des fortunes pour créer des institutions dont l'objet est de nier le réchauffement climatique.

LUDOVIC PIRON - PALLISER : Les lobbies organisent également de faux forums de discussions sur Internet avec des gens payés pour argumenter dans le sens de l'entreprise.

DE LA SALLE : Peu de journalistes ont un bagage scientifique. Et ils demandent à ce que les interviews soient très courtes, ce qui fausse la compréhension du sujet. L'information scientifique est repositionnée, parfois présentée dans un autre contexte ou manipulée pour servir de caution.

DE LA SALLE : Le journaliste retranscrit l'information de manière à augmenter le taux d'audience. Pour interpeller le public, les journalistes ont prétendu qu'il n'y avait plus d'eau en Martinique alors que le problème était ailleurs...

DE LA SALLE : Les scientifiques eux-mêmes ne disposent pas de la vérité absolue. Ils se basent sur des hypothèses. L'erreur du public est de croire que la science détient la vérité. Les entreprises trouveront toujours un chercheur qui ira dans leur sens au sein d'une controverse scientifique. Imaginer que la vérité existe à un endroit donné est très réducteur.

“ L'erreur du public est de croire que la science détient la vérité.

DE LA SALLE : La diversité du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), représenté par 40 pays, confère à cette autorité une crédibilité et une légitimité qu'un scientifique seul n'a pas.



Les scientifiques de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) estiment que les OGM ne présentent pas de risques mais ils ne mettent pas leurs recherches en perspective dans un contexte global.

DE LA SALLE: Il revient à la société civile de décider comment réagir face aux données scientifiques.

DE LA SALLE : En médecine, le politique organise des confrontations. La crédibilité du résultat dépend de la composition du comité d'experts.

DOMINIQUE MEGARD : Dans le domaine de la communication, l'interrogation est bannie. Il est impossible de communiquer sur le doute. L'interrogation n'est pas « vulgarisable ».

“

Il est impossible de communiquer sur le doute.

DE LA SALLE : Mais les enjeux le sont.

DOMINIQUE MEGARD : Le dessein de la communication est de faire adhérer à une idée, comme celle du développement durable. Si le message envoyé est constitué de questions, cela ne fonctionne pas et renforce le sentiment anxieux.

DE LA SALLE : Le public réagit ainsi car il n'a pas été habitué aux questionnements. La communication va peut-être se transformer. Les bons communicants seront les personnes qui poseront les questions justes.

DE LA SALLE : Le savant est avant tout quelqu'un qui se pose des questions. On dit qu'il détient le savoir alors qu'il a surtout la capacité de s'interroger.

DE LA SALLE : La communication n'est pas faite pour transmettre un doute : elle affirme.

DOMINIQUE MEGARD : Elle ne transmet ni le doute ni la complexité.

DE LA SALLE : Un communiqué de presse doit être étayé, de façon scientifique, et être suffisamment vulgarisé pour qu'un journaliste grand public puisse décoder l'information. Les communicants évitent aussi de transmettre des messages d'incertitude, d'expliquer que l'entreprise cherche dans un sens mais trouvera peut-être dans un autre...

DE LA SALLE : Il y a 30 ans, on savait déjà que les pesticides utilisés pour la culture de la banane polluaient les eaux. Mais leur impact sur la santé demeure inconnu.



DE LA SALLE : Il fallait communiquer sur cette contamination et cesser de boire l'eau contaminée. Le problème est que la communication a tout dit et son contraire sur le sujet. Par conséquent, aucune réponse n'a été apportée. Aucun tiers de confiance n'est intervenu d'où l'incompréhension du public.

Parfois, les pouvoirs publics ne se rangent pas à l'avis des scientifiques. La réponse des experts ne couvre pas forcément l'ensemble des enjeux, qui peuvent être sanitaires et sociaux. C'est au politique de faire la synthèse des études qu'il reçoit puis de décider.

DE LA SALLE : La question du réchauffement climatique est suffisamment large pour être financée par les Etats. Mais dans des domaines particuliers, qui doit payer les études ? Qui doit financer les recherches sur l'innocuité des OGM ? La société civile ? La société civile n'a pas forcément les moyens de financer des recherches dans tous les domaines.

DE LA SALLE : La marche à suivre doit être décidée par les pouvoirs publics ainsi que l'applicabilité du principe de précaution.

DE LA SALLE : Les scientifiques peuvent avoir des avis différents, comme sur les antennes hautes fréquences. Il faut réunir ces avis et éduquer les citoyens à synthétiser ces enjeux afin qu'ils forgent leur propre opinion.

DOMINIQUE MEGARD : Et qui éduque les citoyens ?

DE LA SALLE : Sur le cas des OGM, si l'on écoute que les scientifiques « durs », cela conduit à un dialogue de sourds : certains diront qu'il existe des risques et d'autres non.

DE LA SALLE : Mais ils ne parlent pas forcément des mêmes risques.

DE LA SALLE : Certains scientifiques disent que les OGM présentent des risques pour la santé et d'autres non. Par conséquent, le public est perdu. Il serait préférable d'élargir le débat et de former un comité interdisciplinaire dont la société civile serait partie prenante.

DE LA SALLE : Les comités interdisciplinaires doivent-ils jouer un rôle décisionnel ?





DE LA SALLE : Non, ils doivent simplement délivrer un avis. C'est ensuite au politique de décider.

DE LA SALLE : L'avis du comité est rendu public et donc respecté ?

DE LA SALLE : Ne s'est-il pas passé l'inverse dans le cadre du Grenelle de l'environnement ? Les conclusions apportées par les groupes de travail n'ont pas été respectées par le Gouvernement.

DE LA SALLE : Qui connaît les avis des conseils économiques et sociaux ? Ils sont pourtant extrêmement intéressants !

LUDOVIC PIRON-PALLISER : L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) produit 400 rapports par an dont un grand nombre n'est pas publié car très alarmiste. Comment continuer à être crédible quand les gens ont le sentiment de se faire avoir régulièrement ?

Comment faire adhérer les citoyens à l'idée de préserver la planète s'ils ont l'impression qu'il ne s'agit que d'un message de plus ?

“ Comment faire adhérer les citoyens à l'idée de préserver la planète s'ils ont l'impression qu'il ne s'agit que d'un message de plus ?

DE LA SALLE : Si le message ne passe pas, c'est que l'urgence n'est pas perçue et qu'il y a un problème de communication.

La vulgarisation scientifique n'est pas assez mise en avant. Et le sujet suppose de la part des politiques une vraie stratégie de communication, adaptée par cibles. C'est la question de l'intégration du développement durable.

DE LA SALLE : Le politique joue un rôle mais son pouvoir est moindre par rapport aux entreprises.

DE LA SALLE : En règle générale, les entreprises ont un droit de veto sur la diffusion des informations qu'elles financent.

DOMINIQUE MEGARD : L'ADEME dispose aussi de son droit de veto...

DE LA SALLE : L'entreprise peut également utiliser la caution d'un scientifique pour faire passer un message.

LUDOVIC PIRON - PALLISER : Le rôle du politique se dégage des échanges de cet atelier. Nous avons aussi constaté que des informations pertinentes sont parfois cachées ou incommunicables.

Bilan de l'atelier : constats et propositions

Constats

La communication sur le développement durable rencontre plusieurs difficultés.

Le doute et l'incertitude scientifique sont des informations impossibles à transmettre. Et la multitude de sources d'informations contradictoires rend la compréhension des enjeux difficile pour le grand public.

“ Et la multitude de sources d'informations contradictoires rend la compréhension des enjeux difficile pour le grand public.

La « décrédibilisation » des politiques, la suspicion du grand public et la crise de la médiation constituent également des freins à la communication pour le développement durable.

Propositions

MOYENS :

- financer, par des amendes environnementales, des groupes multi-experts
- créer des bases de données scientifiques accessibles.

GOVERNANCE :

- créer des comités interdisciplinaires (experts référents)
- instaurer des espaces de débats
- respecter le cahier des charges de la communication qui est d'affirmer et de vulgariser
- inciter les médias à jouer leur rôle de service public.

PROPOSITIONS :

- renforcer la formation scientifique dès l'école
- former les journalistes aux sciences et leur apprendre à vulgariser l'information (créer l'offre en formation continue et l'instaurer en formation initiale)
- former les scientifiques à la communication (créer l'offre en formation continue et l'instaurer en formation initiale)
- instaurer un critère d'aptitude à communiquer dans la notation des chercheurs.